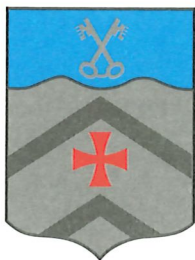


MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 22 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 15 septembre 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D462023

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
– Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine –
M. MONTERRAT Raphaël Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
– Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. MONTERRAT Franck – M. DEVEYLE
Alain – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. NILLON Christophe
– Mme BOZONNET Nathalie – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD
Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme JOLY Christelle –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. RETY Jean-Pierre a donné pouvoir à
Bertrand VERNOUX, Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. GAULIN
Christian, Mme BOVIN Nadine a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale,
M. GAILLARD Bruno a donné pouvoir à M. MONTERRAT Raphaël.

Date de la convocation :
15/09/2023

Arrivée en cours de séance : Mme PONCET Florence arrivée à la quatrième question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

Aménagement Véhicule Pompiers

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'aménagement d'un nouveau véhicule acheté par l'amicale des Sapeurs-Pompiers. Cet aménagement s'élève à 5 845.30 € HT soit 7 014.36 € TTC auprès de la SARL Garage SOCAP.

Création d'un mur – Rue Janin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la création d'un mur dans le cadre des travaux de la rue Janin pour un montant de 4 316.50 € HT soit 4 748.15 € TTC auprès de la SARL GAILLARD.

Rénovation points lumineux – Route de Bourg

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un plan de financement pour le remplacement de points lumineux, Route de Bourg pour un montant prévisionnel de 3 474.47 € auprès du Syndicat d'énergies de l'Ain.

Caméras – Site Limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'installation de deux caméras supplémentaires sur le site limorin pour un montant de 3 928.88 € HT soit 4 714.66 € TTC auprès de l'entreprise ARELEC.

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20230922-D462023-DE
Date de réception préfecture : 27/09/2023

Menuiseries – Ecole/Bibliothèque/Salle Limorin

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement de menuiseries à la bibliothèque, à l'école et à la cuisine de la Salle Limorin pour un montant global de 31 190.00 € HT soit 37 428.00 € TTC auprès de la SARL CRUZ Fermetures.

Pupitre – Mairie

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat d'un pupitre pour un montant de 1 927.00 € HT soit 2 312.40 € TTC auprès de la société AVdis.

Bancs – Ecole

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de trois bancs pour installer dans la cour de l'école pour un montant de 961.90 € HT soit 1 154.28 € TTC auprès de la société DMC Direct.

Carrelage et faïences – Ecole

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour l'achat de carrelage et de faïences pour les sanitaires de la Madeleine pour un montant de 1 103.87 € HT soit 1 324.64 € TTC auprès de comptoir des fers ; ainsi qu'un devis pour la pose d'un montant de 2 720.00 € auprès de Ludovic RICOL.

Eclairage Public – Rue du Tourion

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un plan de financement pour la modernisation de l'éclairage public, Rue du Tourion pour un montant prévisionnel de 11 675.09 € auprès du Syndicat d'énergies de l'Ain.

Réfection de trottoirs – Route du Creux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé deux devis pour la réfection de deux trottoirs Route du Creux à hauteur du 242 et du 882 pour un montant total de 3 588.10 € HT soit 4 305.72 € TTC auprès de la société DE GATA.

Potelets à mémoire de forme – Voies communales

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour des potelets à mémoire de forme pour un montant total de 2 048.10 € HT soit 2 457.72 € TTC auprès de la société SODILOR.

Corbeille urbaine – Route du Creux

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour le remplacement d'une corbeille urbaine suite à un sinistre Route du Creux pour un montant total de 729.00 € HT soit 874.80 € TTC auprès de la société Concept Urbain.

Signalisation horizontale – Voies communales

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la réalisation de signalisation horizontale sur des voies communales pour un montant total de 6 376.25 € HT soit 7 651.50 € TTC auprès de la société Tournusienne de Marquage.

Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement pour un montant de 88 987.50 € HT soit 106 785.00 € TTC auprès du Cabinet MERLIN.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 26 septembre 2023

Le Maire de REPLONGES,



Accusé de réception en préfecture
Répondant : 103218-2023-0928
Date de réception préfecture : 27/09/2023